

**Education – Emploi**

Présentation d’études et recherches comparatives européennes sur l’éducation, l’emploi et d’autres thématiques

Octobre 2015

**Handicap : études et recherches comparatives européennes**

Revue de littérature

Travail réalisé dans le cadre d’un partenariat entre le CFHE et le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRAH



Le Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes (CFHE, [**http://www.cfhe.org/**](http://www.cfhe.org/)**)** est une association qui représente les points de vue et les intérêts des associations françaises dans le champ du handicap au niveau européen. Les missions du CFHE sont d’informer ses membres sur les évolutions et l’impact des politiques et des  pratiques européennes en matière de handicap, de porter le point de vue des associations françaises auprès des organisations européennes telles que le Forum européen des personnes handicapées, où le CFHE assure la représentation française, mais également  auprès  des autorités publiques françaises et européennes, d’expliquer et de mettre en valeur les approches européennes dans différents domaines tels que l’éducation, l’emploi, l’accessibilité et  de veiller à la transposition des législations européennes à l’échelon national dans l’esprit de la Convention des Nations-unies relative aux droits des personnes handicapées.



La mission de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH, [**http://www.firah.org/**](http://www.firah.org/)) s’articule autour de 2 axes qui se complètent et s’assemblent :

1/ La sélection et le financement de projets de recherche appliquée sur le handicap via ses appels à projets annuels,

2/ La coordination du Centre ressources Recherche Appliquée et Handicap. Le Centre Ressources est un espace collaboratif de partage de connaissances concernant la recherche appliquée sur le handicap. Il souhaite mettre la recherche sur le handicap au service des acteurs de terrain[[1]](#footnote-1) en prenant en compte leurs besoins et attentes en facilitant le montage de projets de recherche appliquée, diffusant et valorisant leurs résultats.

[**http://www.firah.org/centre-ressources/**](http://www.firah.org/centre-ressources/)

**Sommaire**

[**Introduction** 5](#_Toc433121262)

[**Education** 6](#_Toc433121263)

[Présentation des documents 6](#_Toc433121264)

[Eléments de contenu 7](#_Toc433121265)

* [Cadre de référence international 7](#_Toc433121266)
* [Les vecteurs de l’éducation inclusive 8](#_Toc433121267)
* [L’éducation inclusive dans les pratiques 10](#_Toc433121268)

[Fiches de lecture 10](#_Toc433121269)

* [Fiche 1. La scolarisation des élèves en situation de handicap en Europe 11](#_Toc433121270)
* [Fiche 2. La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens. Quelles voies de réforme pour la France ? 12](#_Toc433121271)
* [Fiche 3. Inclusive education for young disabled people in Europe: trends, issues and challenges. A synthesis of evidence from ANED Country reports and additional sources 13](#_Toc433121272)
* [Fiche 4. Education and disability/special needs, policies and practices in education, training and employment for students with disabilities and special educational needs in the EU 14](#_Toc433121273)

[Ressource(s) complémentaire(s) sur la même thématique 15](#_Toc433121274)

[**Emploi** 16](#_Toc433121275)

[Présentation des documents 16](#_Toc433121276)

[Eléments de contenu 17](#_Toc433121277)

* [Cadre de référence international 17](#_Toc433121278)
* [Les vecteurs de l’amélioration de l’accès et du maintien dans l’emploi des personnes handicapées 18](#_Toc433121279)
* [L’emploi des personnes handicapées dans les pratiques 20](#_Toc433121280)

[Fiches de lecture 20](#_Toc433121281)

* [Fiche 1. International study on the implementation of the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities 21](#_Toc433121282)
* [Fiche 2. Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA – Good practices and recommendations in support of a flexicurity approach 23](#_Toc433121283)
* [Fiche 3. Compendium of good practice: supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA 25](#_Toc433121284)
* [Fiche 4. The labour market situation of disabled people in European countries and implementation of employment policies: a summary of evidence from country reports and research studies 26](#_Toc433121285)

[Ressource(s) complémentaire(s) sur la même thématique 27](#_Toc433121286)

[**Autres thématiques** 28](#_Toc433121287)

[Accès à la culture 28](#_Toc433121288)

[Accessibilité 28](#_Toc433121289)

[Aides techniques 29](#_Toc433121290)

[Capacité juridique 29](#_Toc433121291)

[Compensation du handicap 29](#_Toc433121292)

[Définition du handicap 30](#_Toc433121293)

[Désinstitutionnalisation 30](#_Toc433121294)

[Genre 30](#_Toc433121295)

[Participation politique 31](#_Toc433121296)

# Introduction

Cette revue de littérature a été réalisée dans le cadre d’un partenariat entre le CFHE (Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes) et le Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap coordonné par la FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap).

Son objectif est d’identifier des ressources pouvant être utiles aux acteurs de terrain concernant les politiques européennes. Ce travail ne vise pas l’exhaustivité, mais l’identification de résultats et de connaissances produits par ces ressources, pour améliorer la qualité de vie et la participation sociale des personnes handicapées.

Cette revue de littérature concerne principalement l’éducation et l’emploi, mais aborde aussi d’autres thématiques : définition du handicap, accessibilité, compensation, désinstitutionnalisation, capacité juridique et participation politique, aides techniques et accès à la culture.

Les documents présentés ont été sélectionnés en fonction des critères définis par les différents partenaires impliqués. Ces critères sont les suivants :

* La collaboration entre des chercheurs (ou des organismes de recherche) et des acteurs de terrain, organisations ou institutions ;
* Le respect des principes de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) ;
* Une méthodologie rigoureuse ;
* La présentation de conclusions directement utiles ou utilisables par les acteurs de terrain ;
* L’établissement d’une comparaison entre plusieurs pays européens dans de contenu-même du document.

Pour chacune des thématiques développées, les documents correspondant le plus à ces critères ont fait l’objet d’une fiche de lecture.

Le CFHE et la FIRAH continueront leur collaboration pour réaliser un travail de veille et identifier de nouvelles études et recherches comparatives européennes. Malgré toute l’attention que nous portons à identifier ces ressources, vous pouvez également nous faire part de recherches ou études qui vous sembleraient pertinentes à l’adresse : cecile.vallee@firah.org.

Ce document peut être diffusé librement en indiquant sa source, et en mentionnant les différents partenaires impliqués.

NB : Pour des raisons d’accessibilité, le texte n’est pas justifié.

# Education

« Les États Parties reconnaissent le droit des personnes handicapées à l’éducation. En vue d’assurer l’exercice de ce droit sans discrimination et sur la base de l’égalité des chances, les États Parties font en sorte que le système éducatif pourvoie à l’insertion scolaire à tous les niveaux et offre, tout au long de la vie, des possibilités d’éducation […][[2]](#footnote-2)» (Article 24 de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées).

## Présentation des documents

Les documents étudiés pour la synthèse ont été élaborés par différents organismes français et internationaux.

« **La scolarisation des enfants en situation de handicap en Europe**[[3]](#footnote-3) » (Fiche 1) est une synthèse documentaire réalisée par le Centre de Ressources et d’Ingénierie Documentaire. Il traite de la scolarisation des enfants en situation de handicap dans des pays européens choisis pour leurs particularités en termes de pratiques.

En France, le Centre d’Analyse stratégique auprès du Premier Ministre a travaillé sur le sujet de la scolarisation des enfants en situation de handicap et émis des propositions applicables au niveau national dans le rapport « **La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens : quelles voies de réforme pour la France ?[[4]](#footnote-4)** » (Fiche 2). Ce rapport a été élaboré à partir des dispositifs en place dans différents pays européens. Plusieurs problématiques y sont abordées, tels que les systèmes d’éducation spécialisée et les dispositifs d’accompagnement.

Dans son rapport « **Inclusive education for young disabled people in Europe: trends, issues and challenges[[5]](#footnote-5)** », l’ANED (Academic Network of European Disability experts) a rassemblé de nombreuses données chiffrées.

Enfin, dans « **Education and disability/special needs policies and practices in education[[6]](#footnote-6)** », le NESSE (Network of Experts in Social Sciences of Education and training) aborde la question des pratiques et des politiques en éducation, formation et emploi pour les personnes en situation de handicap et les personnes ayant des besoins éducatifs particuliers. L’auteur y présente les différentes définitions des besoins éducatifs particuliers dans les pays européens et les problématiques qui en découlent. Ce rapport a été élaboré à partir de plusieurs sources complémentaires (documents législatifs, rapports, statistiques, expertises de personnes ressources).

## Eléments de contenu

Les quatre documents présentés ci-dessus reviennent sur plusieurs aspects de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

### Cadre de référence international

Les rapports reviennent dans un premier temps sur certains textes européens et internationaux abordant la question de l’éducation inclusive :

* La Déclaration de Salamanque (1994), adoptée par 92 gouvernements et 25 organisations internationales ;
* La Charte de Luxembourg (1996) comportant des principes, stratégies et propositions destinées à placer la personne au centre de tout projet éducatif ;
* L’article 13 du Traité d’Amsterdam (1997) contre l’exclusion et les discriminations ;
* L’article 24 de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (2006) sur l’inclusion à tous les niveaux du parcours scolaire, les aménagements nécessaires et le personnel d’accompagnement à prendre en compte.

### Les vecteurs de l’éducation inclusive

L’ensemble des documents présentés font émerger une tendance générale de l’intégration à l’inclusion scolaire, modèle centré sur l’adaptation du milieu scolaire aux élèves ayant des besoins spécifiques.

L’étude de ces documents permet également d’identifier plusieurs grands vecteurs de l’éducation inclusive.

* **Les types de scolarisation des enfants en situation de handicap**

Trois approches différentes se distinguent en termes de scolarisation. L’approche unique, mis en place en Suède, Norvège, Italie, Espagne, Portugal et Grèce, consiste à n’avoir qu’un seul système de scolarisation. Avec cette approche, la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire est privilégiée.

La Belgique, la Suisse, les Pays-Bas et l’Allemagne pratiquent une double approche. Dans ces pays, les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers sont scolarisés dans des écoles spécialisées ou des classes spéciales en fonction de leurs incapacités et de la nature de leurs besoins.

Enfin, certains pays européens ont privilégié un système multiple, proposant un traitement ouvert et des pratiques particulières et souples. C’est le cas en France, en Angleterre, en Autriche, en Finlande, au Danemark, en Irlande, au Luxembourg et en Pologne.

* **L’identification des Besoins Educatifs Particuliers (BEP)**

Les systèmes des besoins éducatifs particuliers dépendent de facteurs géographiques, culturels et socio-économiques. Dans les pays employant un système multiple, notamment, la scolarisation des enfants handicapés est basée sur différents systèmes et classements des BEP.

* **La mise en place d’un Plan Educatif Individuel (PEI)**

Le plan éducatif individuel a été mis en place dans certains pays européens, pour permettre une évaluation la plus précise possible des besoins des élèves en situation de handicap, de manière à apporter la solution la plus adaptée.

* **Le rôle des enseignants**

La question de la formation des enseignants et personnels d’accompagnement est centrale. En majeure partie, les Etats européens ont mis en place des formations adaptées, et les enseignants spécialisés constituent des relais pour les enseignants des classes inclusives.

### L’éducation inclusive dans les pratiques

Concernant les besoins éducatifs particulier, en Angleterre par exemple, le cadre de prise en charge des élèves concernés est définit légalement et accompagné par un code de conduite spécial. La définition du handicap est assez large, et il existe une forte collaboration entre l’école ordinaire et les structures spécialisées. Au Danemark en revanche, les BEP sont répartis en deux groupes, respectivement gérés par les municipalités et les comtés.

En Italie, pays pionnier sur la question de la formation et de l’inclusion scolaire, les élèves en situation de handicap ont la possibilité d’être accompagnés par un enseignant spécialisé. Le Pan Educatif Individuel est élaboré à partir du profil dynamico-fonctionnel des élèves, basé sur les caractéristiques physiques, sociales et affectives, ainsi que sur les difficultés rencontrées, les possibilités d’accompagnement et les capacités à développer.

Au Portugal, où ce système a également été mis en place, les écoles spécialisées constituent des centres de ressources proposant des services de soutien.

## Fiches de lecture

Ces fiches de lecture ont été réalisées pour les documents ayant été jugés les plus pertinents au regard des critères définis par les différents partenaires impliqués dans ce travail.

Sous chaque référence, un lien permet d’accéder à la notice complète et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

### **Fiche 1. La scolarisation des élèves en situation de handicap en Europe**

Beaucher H. La scolarisation des élèves en situation de handicap en Europe. CRID-CIEP. 2012. 32p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/269/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-en-europe.html)

**Mots clés**

Education. Enfant et adolescent. Législation nationale, européenne et Convention ONU.

**Résumé**

Cette synthèse documentaire a été réalisée dans le cadre d’un dossier documentaire sur la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap en Europe, élaboré en décembre 2011 par le ministère de l’Education nationale puis mise à jour en 2012. Après quelques éléments de cadrage, la première partie s’intéresse aux concepts d’éducation inclusive et de besoins éducatifs particuliers (BEP) en Europe. Elle esquisse également un aperçu, dans quelques pays européens, de la législation et des différentes définitions en matière de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap. La deuxième partie propose un focus sur les pratiques en cours en matière de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap dans certains pays européens : l’Allemagne, la Belgique, l’Italie, le Portugal, le Royaume-Uni (Angleterre) et la Suède.

**Commentaire**

Cette synthèse documentaire concerne les différentes pratiques en matière d’inclusion scolaire dans plusieurs pays européens. Ce document n’est pas une recherche au sens stricte, mais il a été sélectionné pour la nature des différentes sources utilisées pour son élaboration. Son intérêt réside dans la présentation des grands concepts d’inclusion scolaire, ainsi que des différentes stratégies mises en œuvre dans les pays européens étudiés. Cette synthèse pourrait être complétée par une liste de recommandations à destination des instances gouvernementales, mais elle pourra tout de même être utile aux organisations impliquées dans l’inclusion scolaire des enfants handicapés en France et en Europe.

### **Fiche 2. La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens. Quelles voies de réforme pour la France ?**

Collombet C., Malochet G. La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens. Quelles voies de réforme pour la France ? Centre d’analyse stratégique. 2013. 12p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/fr/notice/270/la-scolarisation-des-enfants-en-situation-de-handicap-dans-les-pays-europeens.html)

**Mots clés**

Education. Enfant et adolescent. Législation nationale, européenne et Convention ONU.

**Résumé de l’auteur**

S’appuyant sur une comparaison internationale des modes d’inclusion scolaire, cette note dégage des voies de réforme pour la France : le renforcement de l’évaluation de la performance des élèves en situation de handicap ; une révision de la répartition des rôles entre les MDPH, la communauté éducative et les familles dans l’élaboration du projet personnalisé de scolarisation ; et une amélioration des dispositifs de formation initiale et continue des enseignants en matière de handicap.

**Commentaire**

Ce document n’est pas une recherche au sens stricte du terme, il s’agit d’une analyse de la situation des pays européens concernant l’éducation des enfants en situation de handicap. L’intérêt de cette note d’analyse repose sur la formulation de recommandations (destinées à la France), au regard de l’ensemble des dispositifs européens. Ce document pourra être particulièrement utile aux organisations ainsi qu’aux porteurs de projet.

### **Fiche 3. Inclusive education for young disabled people in Europe: trends, issues and challenges. A synthesis of evidence from ANED Country reports and additional sources**

Ebersold S. Inclusive education for young disabled people in Europe: trends, issues and challenges. A synthesis of evidence from ANED Country reports and additional sources. ANED. 2011. 86p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/notice/315/inclusive-education-for-young-disabled-people-in-europe-trends-issues-and-challenges.html)

**Mots clés**

Education. Enfant et adolescent.

**Résumé de l’auteur**

The Academic Network of European Disability Experts (ANED) was established in 2008 by the European Commission to provide scientific support and advice for its disability policy unit. As part of its annual work programme, ANED produces thematic reports on selected topics of significance to European policy making. In 2010 ANED commissioned country reports on national policies and implementation evidence on access, participation and outcomes in education and training for young disabled people.

Traduction du résumé :

L’ANED (Academic Network of European Disability Experts) a été institué en 2008 par la Commission européenne pour fournir un support scientifique à son département dédié aux politiques du handicap. Dans le cadre de son programme annuel, l’ANED produit des rapports thématiques sur des thématiques identifiées pour leur importance dans l’élaboration des politiques européennes. En 2010, l’ANED a demandé que les rapports nationaux soient centrés sur les politiques nationales, la mise en œuvre et les résultats concernant l’accès et la participation des personnes handicapées à l’éducation et à la formation.

**Commentaire**

Cette étude a été réalisée à partir de rapports des états membres de l’Union Européenne concernant l’éducation inclusive, mis en perspective avec les législations européennes et internationales. Elle a été sélectionnée car elle constitue une synthèse des pratiques des Etats membres et a été réalisé par un chercheur. Elle contient également une série de recommandations directement adressées aux gouvernements et à la Commission Européenne. Elle sera particulièrement utile aux acteurs impliqués dans la promotion et la mise en œuvre de l’éducation inclusive en France et en Europe.

### **Fiche 4. Education and disability/special needs, policies and practices in education, training and employment for students with disabilities and special educational needs in the EU**

Riddell S. Education and disability/special needs, policies and practices in education, training and employment for students with disabilities and special educational needs in the EU. NESSE. 2012. 95p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/notice/316/education-and-disability-special-needs-policies-and-practices-in-education-training-and-employment-for-students-with-disabilities-and-special-educational-needs-in-the-eu.html)

**Mots clés**

Education. Enfant et adolescent. Législation nationale, européenne et Convention ONU.

**Résumé de l’auteur**

This review analyses the position of children with special educational needs and adults with disabilities in different education systems and labor markets across Europe. Various methods have been used to access research and statistical data on policy and practice relating to education and training for people with special educational needs and disabilities. […] In addition, a range of organizations and individuals working in the research and policy field were contacted to request information on their on-going work in the relevant domains.

Traduction du résumé :

Ce rapport analyse la place des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers et des adultes handicapés dans les différents systèmes et marchés du travail européens. Plusieurs méthodes ont été utilisées pour accéder aux recherches et bases de données sur les politiques et les pratiques en matière d’éducation et de formation pour les personnes handicapées ou ayant des besoins éducatifs particuliers. […] Pour compléter cette recherche, plusieurs personnes et organisations travaillant dans le domaine politique ou de la recherche, ont été contactées au sujet de leur travail et de leur implication dans la thématique choisie.

**Commentaire**

L’intérêt principal de ce document réside dans la richesse des ressources utilisées pour son élaboration (rapports, données statistiques, documents législatifs, interviews de spécialistes). Il a été sélectionné car il présente de manière assez détaillée les subtilités dans la mise en œuvre d’une éducation inclusive dans les pays européens. Il contient également une série de recommandations à destination des Etats. Ce document sera particulièrement utile aux organisations, ainsi qu’aux chercheurs impliqués dans la thématique de l’inclusion scolaire, notamment en tant que source de données chiffrées et de recommandations.

## Ressource(s) complémentaire(s) sur la même thématique

* **Mostien-Resplendino I. La scolarisation des enfants en situation de handicap. Rapport comparatif France/Belgique et propositions. 2011. 17 pages**

Ce rapport est destiné à comparer les situations de scolarisation des enfants autistes en France et en Belgique.

# Emploi

« Les États Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l’égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l’inclusion et accessibles aux personnes handicapées. Ils garantissent et favorisent l’exercice du droit au travail, y compris pour ceux qui ont acquis un handicap en cours d’emploi, en prenant des mesures appropriées, y compris des mesures législatives […] »[[7]](#footnote-7) (Article 27 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées.

## Présentation des documents

Quatre études concernant l’emploi des personnes handicapées dans les pays de l’Union Européenne ont été sélectionnées comme étant particulièrement pertinentes au regard des notions qu’elles présentent.

Le rapport Zero Project de 2013, « **International study on the implementation of the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities[[8]](#footnote-8)** » (Fiche 1), particulièrement centré sur l’emploi des personnes handicapées, a pour intérêt qu’il présente à la fois une étude de la situation ainsi que des exemples d’initiatives innovantes dans ce domaine.

Les études **« Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA: good practices and recommendations in support of a flexicurity approach[[9]](#footnote-9)** » (Fiche 2) et « **Compendium of good practices: supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA[[10]](#footnote-10)** » (Fiche 3) réalisées par COWI sont complémentaires. Elles permettent d’appréhender la notion de flexisécurité et apportent de nombreux éclairages sur l’emploi accompagné. Tandis que le premier document présente les résultats de l’étude, le second présente les pratiques encourageantes mises en place en Europe.

Enfin, « **The labour market situation of disabled people in European countries and implementation of employment policies: a summary of evidence from country reports and research studies[[11]](#footnote-11)** » (Fiche 4), réalisé par l’ANED contient des données statistiques ainsi que de nombreuses informations sur les politiques mises en place en Europe concernant l’emploi.

## Eléments de contenu

### Cadre de référence international

Faire état du cadre officiel concernant l’emploi des personnes handicapées en Europe, permettra de rendre compte des différents types de textes abordant cette question, et de pouvoir situer de manière pertinente les pays présentés pour leurs bonnes pratiques.

* **Textes de référence**

L’article 26 de la **Charte des droits fondamentaux de l’Union Européenne**[[12]](#footnote-12) sur l’intégration des personnes handicapées stipule que « L’Union reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté ». Ce texte a la même valeur juridique qu’un traité.

La **Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées**, ratifiée par l’Union Européenne, est une référence internationale. Son article 27 est consacré à l’emploi et au travail.

* **Textes intégrant des mesures pour l’amélioration de l’insertion des personnes handicapées sur le marché du travail, des conditions de travail et pour le maintien dans l’emploi**

La stratégie de Lisbonne, lancée en 2000 projette pour l’Union Européenne, une « […] économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d’ici à 2010, capable d’une croissance économique durable accompagnée d’une amélioration quantitative et qualitative de l’emploi et d’une plus grande cohésion sociale ».

Cette stratégie a été poursuivie par la stratégie « 2010-2020 En faveur des personnes handicapées pour une Europe sans entraves », avec l’idée d’une « croissance intelligente, durable et inclusive ». La stratégie 2020 souligne l’importance des Politiques Actives du Marché du Travail (PAMT), et le passage à des mesures plus actives en termes d’inclusion des personnes handicapées selon le principe du mainstreaming disability.

La directive 2000/78/CE (à transposer dans le droit national) a pour objectif de favoriser les mesures actives de soutien des personnes handicapées en termes d’égalité des chances, de non-discrimination et d’appropriation des conditions de travail.

Enfin, la stratégie 2014-17 de l’Organisation Internationale du Travail contient des pistes d’action pour l’inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail.

### Les vecteurs de l’amélioration de l’accès et du maintien dans l’emploi des personnes handicapées

* **Le mainstreaming**

Ce concept, inscrit dans la politique sociale sur l’emploi, est lié à celui d’inclusion des personnes handicapées. Le rapport de l’ANED précise d’ailleurs que ce modèle permet un changement de regard envers les personnes handicapées, et une meilleure prise en compte de ces personnes comme des participants actifs dans le marché du travail : «  l’intégration systématique du handicap exige une bonne réflexion et une forte implication dans l’élaboration des politiques, pour s’assurer que les personnes handicapées et leurs différents besoins et expériences soient au cœur de l’élaboration des politiques chaque fois qu’elles ont un impact sur leurs vies directement ou indirectement. »

* **Le principe de flexisécurité**

Ce principe est repris dans les quatre documents étudiés. L’étude de COWI apporte la définition suivante au concept de flexisécurité : « une stratégie qui tente de façon synchronisée et de manière organisée, d’améliorer la flexibilité de l’organisation du travail et les relations syndicales d’une part, et d’améliorer la sécurité de l’emploi, notamment pour les groupes exclus du marché du travail ». L’étude de COWI s’est par ailleurs particulièrement centrée sur le lien entre ce principe et l’emploi accompagné.

D’après les critères qu’ils ont établis (arrangements contractuels flexibles, stratégies de formation tout au long de la vie, politiques de travail effectives, systèmes de sécurité sociale modernes proposant un support salarial et facilitant la mobilité), les chercheurs impliqués dans le rapport COWI ont démontré que les pays scandinaves se démarquent particulièrement dans ce domaine.

* **Les Politiques Actives du Marché du Travail (PAMT)**

Ces politiques sont destinées à aider les demandeurs d’emploi dans leurs recherches. Elles incluent l’administration des prestations chômage, ainsi que la formation et la création de nouveaux emplois. D’après l’étude de l’ANED, les PAMT incluent les personnes handicapées à plusieurs niveaux :

* L’emploi régulier
* L’emploi protégé
* La réinsertion et la formation

Les PAMT s’inscrivent dans une démarche d’inclusion du handicap dans les processus d’emploi et répondent donc au concept du mainstreaming. Elles peuvent se déployer à travers un support économique, l’amélioration de l’accessibilité au lieu du travail, la mise en place d’une aide par des formateurs ou conseillers ou encore un support législatif incluant des quotas.



**Figure 1**. Exemples de services destinés à promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans l'emploi. (Source : Huber M. et Al. Study on Social and Health Services of General Interest in the European Union. Vienna, European Centre. 2008.)

### L’emploi des personnes handicapées dans les pratiques

* **En Autriche**

Deux des documents étudiés mentionnent que l’Autriche privilégie l’emploi accompagné. Son intérêt réside dans le fait que les projets d’emploi accompagné sont destinés à des groupes cibles spécifiques, permettant ainsi une spécialisation et formation du personnel d’accompagnement ainsi qu’une meilleure appréhension des particularités de chaque situation.

En Autriche, les auteurs du rapport Zero Project mettent de leur côté en avant les politiques d’empowerment, par le biais du peer counselling (conseil par les pairs). La région de Haute-Autriche est la première à reconnaitre en 2008 le conseil par les pairs en tant que profession à part entière. Le conseiller à une expérience directe du handicap, et utilise des techniques d’écoute active pour conseiller les personnes dans une situation similaire à la sienne. Ces personnes peuvent également être un lien entre les professionnels d’accompagnement et les personnes concernées.

Enfin, l’Autriche propose une aide spécifique pour l’insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap à travers le Austrian Vocational Training Act, permettant une formation professionnelle plus accessible pour les jeunes en situation de handicap.

* **En Suède**

Concernant la Suède, le rapport de Zero Project fait état du Swedish Employment Protection Act, loi suédoise particulièrement intéressante au regard des principes d’inclusion et du respect des dispositions de la Convention. Cette loi stipule que la capacité réduite de travail due à une incapacité ou une maladie ne constitue pas une cause légitime de licenciement, et que les employeurs sont dans l’obligation d’engager les aménagements nécessaires au maintien du travailleur concerné dans son emploi.

## Fiches de lecture

Ces fiches de lecture ont été réalisées pour les documents ayant été jugés les plus pertinents au regard des critères définis par les différents partenaires impliqués dans ce travail.

Sous chaque référence, un lien permet d’accéder à la notice complète et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

### **Fiche 1. International study on the implementation of the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities**

Butcher Th., Fembek M., Heindorf I., Wallner-Mikl C. International study on the implementation of the UN convention on the rights of persons with disabilities. Zero Project Report. 2012. 228 pages

Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

**Mots clés**

Emploi

**Résumé de l’auteur**

[Extract from the executive summary]

Article 27 of the UN Convention (“Work and Employment”) served as the basis from which to develop, in consultation with leading experts, the questions asked in our employment indicators. Like the social indicators, the employment indicators was conducted with questionnaires, using traffic lights and additional remarks as the main means of information. The Zero Project Employment Indicators was undertaken in 82 countries and, with only a few exceptions, the questionnaires were completed by member organizations of the global network Disabled People’s International. The 10 questions covered:

* Protection against discrimination in the process of hiring
* Promotion of employment in the private sector
* Opportunities for self-employment
* Access to vocational and continuous training
* Assistance to find job
* Right to equal remuneration
* Gap between the general employment rate and persons with disabilities in employment
* Quota system in the public sector
* Rights to redress grievances
* Additional rules relating to the dismissal of persons with disabilities

Traduction du résumé :

[Extrait du résumé]

L’article 27 de la Convention (« Travail et Emploi »), a servi de base sur laquelle développer, en collaboration avec des experts, les questions à poser dans les indicateurs de l’emploi. Comme les indicateurs sociaux, les indicateurs de l’emploi ont été élaborés à partir de questionnaires. Le rapport Zero Projet : Indicateurs de l’Emploi a été mené dans 82 pays ; les questionnaires, sauf quelques exceptions, ont été complété par des organisations membres du réseau DPI (Disabled People International). Les 10 questions concernaient :

* La protection contre les discriminations dans le processus d’embauche
* La promotion de l’emploi dans le secteur privé
* Les opportunités de travail indépendant
* L’accès à la formation initiale et continue
* L’aide à la recherche d’emploi
* Le droit à une rémunération égalitaire
* L’écart entre le taux général d’emploi et celui des personnes handicapées
* Les systèmes de quota dans le secteur public
* Le droit d’adresser des griefs
* Les règles additionnelles relatives au licenciement des personnes handicapées.

**Commentaire**

Ce rapport a été sélectionné pour sa richesse et sa diversité en termes de contributions, associant membres de la société civile et chercheurs. Il a été retenu dans cette thématique, car il est particulièrement centré sur l’emploi et fait état de la situation dans de nombreux pays européens. Son principal intérêt réside dans la présentation de pratiques et stratégies qualifiées d’innovantes, notamment en Europe. Ce document très riche, pourra être utile aux organisations, ainsi qu’aux porteurs de projets.

### **Fiche 2. Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA – Good practices and recommendations in support of a flexicurity approach**

COWI. Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA – good practices and recommendations in support of a flexicurity approach. 2011. 242p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/notice/317/supported-employment-for-people-with-disabilities-in-the-eu-and-efta-eea-good-practices-and-recommendations-in-support-of-a-flexicurity-approach.html)

**Mots clés**

Emploi. Législation nationale, européenne et Convention ONU

**Résumé de l’auteur**

The EU and EFTA\_EEA consider participation in society as a fundamental right for all citizens. People with disabilities do face barriers in their daily lives, which impede their full participation. In line with the United Nations Convention on the Rights of People with Disabilities, disability is considered a matter of rights and law. The EU disability strategy 2010-2020 aims at eliminating barriers, preventing discrimination and empowering people with disabilities to enjoy fully their rights and participation in society on equal terms with others. The present study on Supported Employment for people with disabilities in the

EU and EFTA-EEA has been initiated to enhance further the possibilities of people with disabilities to participate on the open labour market.

Traduction du résumé :

L’Union Européenne et l’Espace économique européen considèrent la participation dans la société comme un droit fondamental pour tous les citoyens. Les personnes en situation de handicap font face à des barrières dans leur vie quotidienne qui gênent leur participation totale dans la société. En accord avec la Convention des Nations-Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, le handicap est considéré comme une affaire de droit et de politique. La stratégie 2010-2020 de l’Union Européenne vise à supprimer les barrières en limitant la discrimination et en inspirant les personnes en situation de handicap à profiter pleinement de leurs droits et de leur participation dans la société à base égale avec les autres. Cette étude sur l’emploi accompagné pour les personnes handicapées dans l’Union européenne et l’Espace Economique Européen a été lancée pour améliorer les possibilités pour les personnes en situation de handicap de participer au marché libre du travail.

**Commentaire**

Ce document porte sur la thématique de l’emploi accompagné. Il a été réalisé en partenariat à partir d’un mapping général, d’une étude approfondie dans une sélection d’Etats et d’une compilation des pratiques inspirantes dans ce domaine. L’intérêt principal du document réside dans le fait qu’il aborde la thématique particulière de la « flexisécurité » et de l’emploi accompagné vis-à-vis de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées. Cette étude, réalisée en partenariat avec de nombreux acteurs de terrain et acteurs de la thématique de l’emploi, sera particulièrement utile pour se représenter le vaste domaine de l’emploi accompagné dans les pays européens.

### **Fiche 3. Compendium of good practice: supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA**

COWI. Compendium of good practice: Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA. 2011. 49p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/notice/318/compendium-of-good-practice-supported-employment-for-people-with-disabilities-in-the-eu-and-efta-eea.html)

**Mots clés**

Emploi

**Résumé de l’auteur**

The good practice examples introduced in this report is a part of a general study of Supported Employment for people with disabilities in the EU and EFTAEEA.

The general study consists of a mapping of Supported Employment in 30 countries and an in-depth study in six selected countries. The search for good practice examples of Supported Employment took place within the same selected countries as the ones selected for in-depth studies: Austria, Czech Republic, Norway, Spain, Sweden and the UK.

Traduction du résumé :

Les exemples de bonnes pratiques présentés dans ce rapport font partie de l’étude sur l’emploi accompagné pour les personnes handicapées dans l’UE et l’EEE. L’étude principale a consisté dans l’élaboration d’une cartographie de l’emploi accompagné dans 30 pays et une étude plus approfondie dans six pays sélectionnés. La recherche d’exemples de bonnes pratiques en termes d’emploi accompagné a été fait dans les même six pays : l’Autriche, la République tchèque, la Norvège, l’Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

**Commentaire**

Ce document est en lien avec l’étude principale réalisée par COWI (Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA – good practices and recommendations in support of a flexicurity approach). Il présente des exemples de pratiques encourageantes en Europe sur la thématique de l’emploi accompagné, pouvant être utiles aux acteurs de terrain.

### **Fiche 4. The labour market situation of disabled people in European countries and implementation of employment policies: a summary of evidence from country reports and research studies**

Greve B. The labour market situation of disabled people in European countries and implementation of employment policies: a summary of evidence from country reports and research studies. ANED. 2009. 46 p

[**Accéder à la notice et au(x) document(s) sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.**](http://www.firah.org/centre-ressources/notice/319/the-labour-market-situation-of-disabled-people-in-european-countries-and-implementation-of-employment-policies-a-summary-of-evidence-from-country-reports-and-research-studies.html)

**Mots clés**

Emploi

**Résumé de l’auteur**

This report is based on evidence submitted in national reports produced by members of the Academic Network of European Disability experts (ANED) representing the EU Member States (except Luxembourg) plus Norway and Iceland. It is supplemented with evidence from existing studies with a focus on disabled people’s access to integration and retention in the labour market, and recommendations to enhance the current position.

Traduction du résumé :

Ce rapport est basé sur les données rassemblées par les rapports nationaux produits par les membres de l’ANED qui représentent les pays membres de l’Unions Européenne (sauf le Luxembourg) plus la Norvège et l’Islande. Il est complété par des données de rapports existants avec un focus sur l’accès des personnes handicapées à l’intégration et le maintien dans le marché libre du travail, et des recommandations pour améliorer la situation actuelle.

**Commentaire**

Le principal intérêt de ce document réside dans la compilation de rapport nationaux et de rapports de recherche sur la thématique de l’accès et du maintien dans l’emploi. L’objectif de ce rapport n’est pas seulement de compiler ces informations, mais également de mettre en évidence les barrières et facilitateur dans l’accès à l’emploi des personnes handicapées. Ce document sera particulièrement utile et inspirant pour les organisations et les porteurs de projets.

## Ressource(s) complémentaire(s) sur la même thématique

* **European Commission. Results of four pilot projects on employment of persons with autism. 2014**

Ce document présente les résultats d’un projet mené par la Commission Européenne dans cinq pays européens. L’objectif du projet était d’améliorer la situation du travail des personnes avec autisme. Le projet a été mené en Bulgarie, en Allemagne, au Danemark et Pologne et l’Italie.

* **Mc Colgan A., National protection beyond the two EU Anti-discrimination Directives: The grounds of religion and belief, disability, age and sexual orientation beyond employment. 2013**

L’objectif de ce rapport est de mettre à jour l’étude de cartographie sur la régulation de la discrimination en dehors du contexte de l’emploi sur la base de l’âge, des incapacités, de la religion, et de l’orientation sexuelle faite en 2006. Cette analyse est basée sur l’information fournie par les rapports internationaux.

# Autres thématiques

Cette bibliographie générale regroupe l’ensemble des documents identifiés au regard des critères définis pour la réalisation de ce travail (voir page 4). Elle est organisée en plusieurs thématiques.

Le titre de chaque référence contient un lien permettant d’accéder au document en ligne. Pour les documents ayant fait l’objet d’une fiche de lecture, le lien revoie vers sa notice sur la base documentaire du Centre Ressources Recherche Appliquée et Handicap.

## Accès à la culture

* Pôle européen de l’accessibilité culturelle. [Discrimination des personnes en situation de handicap, âgées ou en perte d’autonomie dans l’accès à la culture](http://www.cemaforre.asso.fr/downloads/autonomic_2012/peac_ecca/PEAC_discrim_FR.pdf). PEAC. 2012. 18 pages

Cette étude présente les différentes difficultés d’accès à la culture des personnes handicapées âgées en perte d’autonomie. Elle comprend des préconisations d’action aux niveaux français et européen.

## Accessibilité

* Fembek M., Heindorf I., Arroyo de Sande C., Balmas S., Saupe A., Leblois A. [International study on the implementation of the UN Convention on the Rights of People with Disabilities: Accessibility](http://zeroproject.org/wp-content/uploads/2013/12/ZERO-PROJECT-REPORT-2014.pdf). Zero Project Report. 2014. 83p

Le rapport Zero Project est une étude internationale concernant la mise en œuvre des dispositions de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées. Il est réalisé chaque année autour d’une thématique particulière, ici l’accessibilité, et rassemble des fiches concernant les pratiques innovantes dans ce domaine.

* Kubitschke L., Cullen K., Dolphi C., Laurin S., Cederbom A. [Study on assessing and promoting e-accessibility](http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/news/study-assessing-and-promoting-e-accessibility). European Union. 2013. 220p

Ce rapport présente les résultats et conclusions d’une étude concernant l’évaluation et l’amélioration de l’e-accessibilité. Les principaux objectifs sont de procéder à un état des lieux de l’accessibilité numérique et des mesures mises en place dans l’Europe des 27. Trois domaines principaux sont traités : le web, la télévision et les télécoms.

## Aides techniques

* Leygues J., Bonnin V., Morini M., Letellier M. [Etude européenne sur le marché et les prix des aides techniques destinées aux personnes handicapées et âgées en perte d’autonomie](http://www.cnsa.fr/documentation/synthese_transversale.pdf). ALCIMED/CNSA. 2009. 73p

Ce document est une synthèse transversale concernant 5 pays : le Royaume-Uni, l’Allemagne, la Suède, l’Italie et l’Espagne. L’étude présente plusieurs modèles pour comparer les tendances européennes en termes de circuits, formation des prix et systèmes de prise en charge. Trois types d’aide techniques sont concernés : les prothèses auditives, les aides à la communication pour les personnes déficientes visuelles, et les fauteuils roulants.

## Capacité juridique

* AJuPID. [Comparison of legal systems in access to justice for persons with intellectual disabilities in the following countries: Bulgaria, Finland, France, Hungary, Ireland](http://www.ajupid.eu/fr/recherche). AJuPID. 2015. 103p

Ce rapport de recherche a été mené a été mené en collaboration entre plusieurs organisations concernant l’accès à la justice des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il a pour objectif d’étudier les différentes manières d’accompagner les personnes handicapées dans l’usage de leur capacité juridique. Un résumé du rapport est disponible en français.

* Agence des Droits Fondamentaux (FRA). [La capacité juridique des personnes souffrant de troubles mentaux et des personnes handicapées intellectuelles](http://fra.europa.eu/fr/publication/2013/la-capacite-juridique-des-personnes-souffrant-de-troubles-mentaux-et-des-personnes). 2003. 70p

Ce rapport analyse les normes juridiques européennes et internationales concernant la capacité juridique. Une enquête sur le terrain a été menée, offrant ainsi un témoignage sur les obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans ce domaine.

## Compensation du handicap

* Noury D., Segal P., Aubin C. [Etude d’administration comparée sur les dispositifs de compensation du handicap en Europe. Rapport thématique sur la politique du handicap en Europe](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000673.pdf). 2003. 89p

Ce rapport présente le contexte européen de mise en place des politiques nationales d’intégration des personnes handicapées. Il présente cinq thèmes : les engagements internationaux en faveur de l’inclusion des personnes handicapées, les tendances des politiques nationales menées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, l’évolution des politiques nationales d’insertion professionnelle, la politique allemande dans le domaine du handicap et l’effort financier consenti dans les différents pays européens.

## Définition du handicap

* Université Brunel. [Définitions du handicap en Europe analyse comparative](http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=2088&langId=fr). Bruxelles : Commission européenne. 2004. 276p

Cette étude analyse les implications des différentes définitions du handicap sur les politiques concernant les personnes handicapées dans quinze pays de l’Union Européenne. Cette étude démontre que la définition du handicap influe sur la manière dont les personnes handicapées sont considérées par les administrations et autres organismes.

## Désinstitutionnalisation

* Mansell J., Beadle-Brown J. [“Deinstitutionalization and community living: position statement of the Comparative Policy and Practice Special Interest Research Group of the International Association for the Scientific Study of Intellectual Disabilities”](http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1365-2788.2009.01239.x/abstract). Journal of Intellectual Disability Research 54, 2. 2010. 11p (accès payant)

Cet article présente un état des lieux des recherches sur les mécanismes de désinstitutionnalisation au regard des dispositions de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées.

## Genre

* House V. [Study on the situation of women with disabilities in light of the UN Convention for the rights of Persons with Disabilities](http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=4363...en) (VC/2007/317): a final report for the DG Employment, Social Affairs and Equal Opportunities of the European Commission. 2009. 129p

L’objectif de cette étude est d’analyser et interpréter les informations sur la situation des femmes handicapées en Europe à la lumière de la Convention International relative aux Droits des Personnes Handicapées. A partir de cette analyse, les aspects devant être améliorés pour permettre aux femmes handicapées de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux sont présentés.

* House V. [Study on the situation of women with disabilities in light of the UN Convention for the Rights of People with Disabilities](http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=4364...en) (VC/2007/317). Annexes one, two and three, of the final report for the DG Employment, Social Affairs and Equal Opportunities. 2009. 67p

Ce document contient les annexes de l’étude concernant la situation des femmes handicapées. Il comprend la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées, les notes et références de l’étude ainsi que les données complémentaires.

## Participation politique

* Fambek M., Balmas S., Hauquier V., Heindorf I., Kainz W., Pitzinger C., Saupe A., Vilela J. [International study on the implementation of the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities : Independent living and political participation](http://zeroproject.org/wp-content/uploads/2015/03/ZP-Report_Barrierfree.pdf). Zero project report. 2015. 63p

Le rapport Zero Project est publié annuellement autour d’une thématique spécifique, ici la vie indépendante et la participation politique. Il est centré sur la mise en œuvre des dispositions de la Convention autour de la thématique qui est abordée, et est le fruit de très nombreuses contributions partout dans le monde.

* Agency for Fundamental Rights (FRA). [The right to political participation of persons with disabilities](http://fra.europa.eu/en/publication/2014/right-political-participation-persons-disabilities-summary). Summary. 2014. 12p

Ce rapport contient une analyse des données concernant la participation politique des personnes handicapées dans les 28 pays membres de l’Union Européenne.

* Agency for Fundamental Rights (FRA). [The right to political participation for persons with disabilities: human rights indicators](http://fra.europa.eu/en/publication/2014/right-political-participation-persons-disabilities-human-rights-indicators). 2014. 108p

Ce document contient une analyse des données relatives aux droits de l’Homme concernant la participation politique des personnes handicapées et révèle que de nombreuses barrières empêchent leur pleine et entière participation à la vie politique.

1. **Acteurs de terrain**

Les personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les représentent. Les organisations de défense des personnes. Les prestataires de services et autres organisations travaillant dans le domaine du handicap. Services et autres organisations intervenant en milieu ordinaire et devant prendre en compte dans leurs activités les personnes handicapées comme les enseignants, architectes, entreprises, industries, etc. Les décideurs politiques aux niveaux local, national et international. [↑](#footnote-ref-1)
2. Extrait de l’article 24 de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH). L’intégralité de l’article ici : <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413> [↑](#footnote-ref-2)
3. Beaucher H. La scolarisation des élèves en situation de handicap en Europe. CRID-CIEP. 2012. 32p [↑](#footnote-ref-3)
4. Collombet C., Malochet G. La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens. Quelles voies de réforme pour la France ? Centre d’analyse stratégique. 2013. 12p [↑](#footnote-ref-4)
5. Ebersold S. Inclusive education for young disabled people in Europe: trends, issues and challenges. A synthesis of evidence from ANED Country reports and additional sources. ANED. 2011. 86p [↑](#footnote-ref-5)
6. Riddell S. Education and disability/special needs, policies and practices in education, training and employment for students with disabilities and special educational needs in the EU. NESSE. 2012. 95p [↑](#footnote-ref-6)
7. Extrait de l’article 27 de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées. L’intégralité de l‘article 27 ici : <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1414> [↑](#footnote-ref-7)
8. Butcher Th., Fembek M., Heindorf I., Wallner-Mikl C. International study on the implementation of the UN convention on the rights of persons with disabilities. Zero Project Report. 2012. 228 pages [↑](#footnote-ref-8)
9. COWI. Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA – good practices and recommendations in support of a flexicurity approach. 2011. 242p [↑](#footnote-ref-9)
10. COWI. Compendium of good practice: Supported employment for people with disabilities in the EU and EFTA-EEA. 2011. 49p [↑](#footnote-ref-10)
11. Greve B. The labour market situation of disabled people in European countries and implementation of employment policies: a summary of evidence from country reports and research studies. ANED. 2009. 46 p [↑](#footnote-ref-11)
12. L’intégralité de la Charte des droits fondamentaux de l’Union Européenne peut être consultée sur ce site : <http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf> [↑](#footnote-ref-12)